Fiche PROCESS

Evaluer les besoins d'un apprenant en situation de handicap



La Ressource Handicap Formation peut vous aider N'hésitez pas à la contacter : www.agefiph.fr rubrique Acteur de la formation



1

2

Repérer une situation de handicap ou un risque

Identifier les compétences utiles à

L'évaluation d'une situation de handicap repose sur l'analyse croisée entre un environnement de formation (contexte, attendus, contenus, rythmes...) et une personne dont certaines capacités sont altérées.

Il s'agit ici d'identifier les compétences à associer pour mener à bien cette analyse :

- Expertise de l'OF/CFA qui connait les attendus de la formation, le contexte, les outils, méthodes... utilisés
- Expertise de l'entreprise qui propose une mise en pratique des apprentissages dans un contexte différent de celui de l'OF
- Expertise du référent de parcours qui a aidé la personne à construire son projet
- Expertise de la personne ou de son entourage, qui peut apporter un éclairage sur les répercutions au quotidien ou dans son parcours de ses limitations et a pu expérimenter des compensations
- Expertise d'un acteur spécialisé sur le champ du

Mettre en œuvre des adaptations

Le référent handicap organise et coordonne la mise en œuvre des aménagements. Il veillera à identifier précisément les types d'adaptations proposeés, la/les personne-s référente-s pour la mise en œuvre de chaque adaptation.

Au besoin, il sollicitera un financement auprès de l'Agefiph pour les surcoûts identifiés. La mise en place d'un plan de suivi des Idéalement, ce repérage s'effectue en amont au moven :

- D'échanges avec un référent de parcours, qui pourra signaler une reconnaissance de handicap ou des difficultés à prendre en compte
- Du formulaire entretien d'accueil avec la personne
- De l'exploration du parcours antérieur (questionnement sur son histoire scolaire, les éventuelles ruptures de parcours voire les problèmes de compatibilité emploi-handicap, réalisation de prestations spécialisées, ...)

Il peut aussi intervenir en cours de parcours : expression de la personne, résultats à des tests,

Evaluer conjointement les besoins de compensation

Ce temps d'évaluation des besoins est organisé par le référent handicap et se réalise en associant la personne concernée et l'ensemble des "acteurs clés" utiles identifiés à l'étape précédente.

Ensemble, ils analysent les besoins, explorent les possibles et identifient les compensations mobilisables à toutes les étapes du parcours.

Pour aider le référent handicap à animer ce temps d'évaluation, n'hésitez pas à utiliser les outils et supports proposés par la Ressource Handicap Formation

Suivre les aménagements et réinterroger de manière régulière les solutions mises en œuvre

4

3

5